

tarifs de l'électricité 2015**facture en baisse malgré la hausse des taxes**

Après une légère hausse en 2014, la facture globale d'électricité des clients des Services industriels de Lausanne (SiL) repart à la baisse en 2015. En effet, la diminution du prix de l'énergie et la bonne gestion de l'approvisionnement compensent l'augmentation de certaines taxes. Dès le 1^{er} janvier 2015, les Lausannois et habitants des communes alimentées au détail par les SiL verront leur facture diminuer.

Les tarifs de l'électricité se composent de plusieurs éléments distincts : le prix de l'énergie, le coût de son acheminement et les différentes taxes fédérales, cantonales ou communales.

Pour l'année 2015, la composante «énergie» des tarifs de l'électricité lausannois diminuera en moyenne de 1%, notamment grâce à une baisse du prix de l'énergie sur le marché européen et une bonne gestion de l'approvisionnement. La composante «acheminement», quant à elle, baissera d'environ 8% pour le tarif nativa® simple et 7,7% pour le tarif nativa® duo, grâce à la diminution des coûts de distribution sur le réseau des SiL permettant de compenser la hausse des coûts de transport sur le réseau national de Swissgrid.

Ces baisses seront toutefois partiellement compensées par les adaptations des diverses taxes fédérales et communales. Les coûts des services-systèmes – prélevés par Swissgrid pour garantir la stabilité du réseau et répercutés sur tous les clients – diminueront de 0,10 ct/kWh. Par contre, la taxe perçue par la Confédération pour la RPC (rachat à prix coûtant) et pour les mesures de protection des eaux subit une hausse de 0,5 ct/kWh.

Pour les Lausannois, la taxe communale dévolue à l'éclairage public est passée de 0,8 ct/kWh à 1,2 ct/kWh au 1^{er} juillet 2014 afin de financer le Plan Lumière destiné à améliorer qualitativement l'éclairage public.

En prenant l'ensemble de ces éléments, la baisse de la facture d'électricité des Lausannois sera en moyenne de 1,2 %, alors que l'Association des entreprises électriques suisse (AES) annonce qu'en Suisse, les prix augmenteront en moyenne d'environ 3,7%. Pour une famille de 4 personnes consommant 3'500 kWh/an, cette baisse correspond à un montant de 11 francs par année.

augmentation de la production d'électricité d'origine renouvelable

Les SiL poursuivent une politique énergétique active, afin de garantir une utilisation efficace de l'énergie et un approvisionnement sûr et vert. Depuis 2005, ils n'ont cessé d'accroître la part d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables, passant de 66 à 88% du total distribué. Et cette part va durablement continuer d'augmenter en raison des nombreux projets en cours, tels que l'installation de panneaux solaires sur les toits de Lausanne, la réalisation du parc éolien EolJorat Sud et l'augmentation de la production de l'aménagement hydroélectrique de Lavey.

Les Services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels de Lausanne, 021 315 82 01
- Marc-Antoine Surer, chef du service commercial des Services industriels de Lausanne, 021 315 81 10

Sur internet: www.lausanne.ch/sil

Lausanne, le 29 août 2014